



Visite Conseil Froid professionnel



En optimisant ou en remplaçant les appareils de froid de votre entreprise, vous pouvez diminuer significativement votre consommation d'électricité.

Vos avantages

1

Je réduis ma consommation d'énergie.

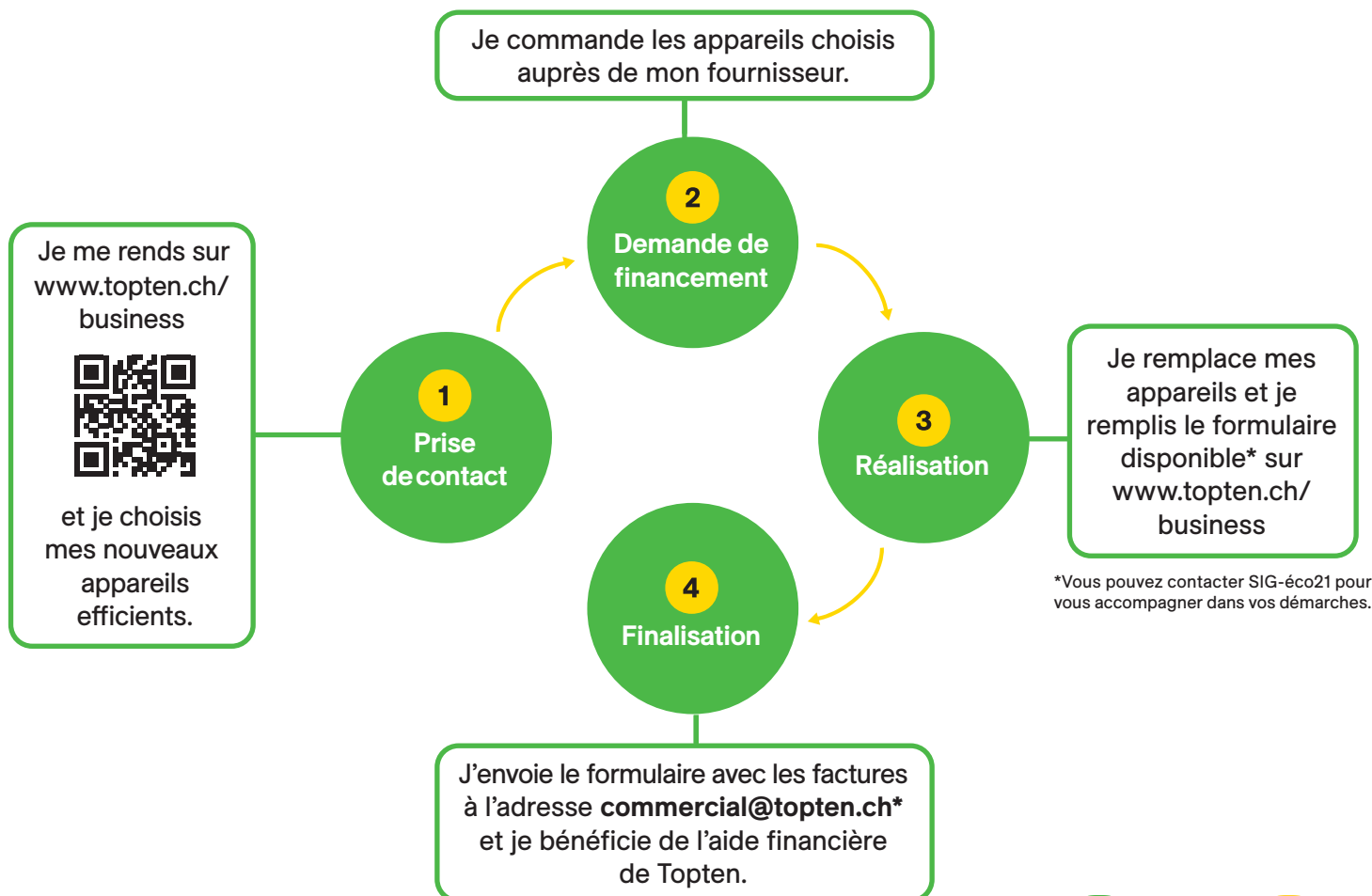
2

J'optimise la durée de vie et la performance de mon matériel.

3

J'améliore le confort de mes collaborateurs et collaboratrices.

Les étapes à réaliser



*Vous pouvez contacter SIG-éco21 pour vous accompagner dans vos démarches.

*Au maximum 6 mois après la date de la facture.



Les solutions de financement

PRIMES TOPTEN

Les primes Topten peuvent aller jusqu'à 25% du prix d'achat.

PRÊT SIG-éco21

Une solution de prêt facilité avec un remboursement simple directement sur la facture SIG.

PLATEFORME IMPACT

Votre projet est soutenu par des contributeurs privés grâce à la plateforme de financement participatif de SIG :

www.sig-impact.ch

ProKilowatt

top10.ch

Programme de subventions : ProKilowatt, % CimArk SA, Sion
Direction : Office fédéral de l'énergie (OFEN), Berne

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

Par e-mail : eco21.pme@sig-ge.ch

Par téléphone : 0844 21 00 21

